

## Mittal Steel France Un patron ferme mais «réglo»

by Entreprise & Carrières - mardi, mai 16, 2006

<http://correspondances.fr/mittal-steel-france-un-patron-ferme-mais-reglo/>

### « Un capitaliste pur et dur, mais ouvert au dialogue social. »

La CGT avait qualifié en ces termes le sidérurgiste indien à son arrivée en France. Sept ans plus tard, la même formule pourrait résumer le sentiment des syndicats.

Acquéreur, en 1999, du site Usinor de Gandrange, en Lorraine, Mittal Steel a maintenu les principaux acquis du temps d'Usinor (devenu, depuis, Arcelor) sans déroger à son impératif premier de productivité. Aux dires de plusieurs syndicalistes, les conditions sociales se seraient même améliorées. L'appréciation est toutefois à prendre avec des pincettes : elle était moins positive voilà quelques années, et intervient au moment même où une bataille de communication fait rage entre le groupe d'origine indienne et Arcelor.

### Pyramide des âges rajeunie

En pleine tentative d'OPA, cette supposée embellie ne manque pas d'être mise en avant par le groupe de Lakshmi Mittal. En France, le groupe a certes réduit les effectifs d'environ 300 salariés. Mais :

En matière de politique sociale :

### Hausses collectives

La bataille pour le maintien du pouvoir d'achat, dans le contexte de retour de l'inflation, illustre cet état de fait.

Cette année, les augmentations générales ont retrouvé leur niveau antérieur (1,4 %), mais une prime de 200 euros est attendue à l'automne. Parent pauvre d'Usinor sur le plan des salaires, le site de Gandrange n'a aujourd'hui pas entièrement rattrapé son retard par rapport aux usines sidérurgiques voisines.

Dans l'autre filiale française de Mittal Steel, Tréfileurope, les salariés du site de Saint-Dizier (Haute-Marne) ont dû se contenter de 0,7 % d'augmentation générale cette année.

### Intéressement

A la suite du rachat, Mittal a, en revanche, instauré partout des accords d'intéressement. Les primes, qui seraient calculées de manière un peu moins généreuse que chez Arcelor, procurent, par exemple, un bonus annuel de 1 000 euros chez Tréfileurope/Saint-Dizier. L'employeur indien a, en outre, prolongé les dispositifs de protection sociale tels que la mutuelle santé Urpimtec, avec prise en charge par l'employeur d'une partie de la cotisation, les contrats de retraite complémentaire et la prévoyance.

De même, la préretraite progressive (PRP), signée dans la sidérurgie dans les années 1990, a été prolongée jusqu'à son terme naturel. A Gandrange, elle permet encore à quelque 200 salariés de plus de

55 ans d'alléger progressivement leur temps de travail pour partir entre 57 et 60 ans.

### **Respect de la loi**

Quant aux conditions de travail, elles ne suscitent pas - ou plus - de critiques particulières.

Le groupe d'origine indienne s'est même distingué, en mars dernier, par la signature d'un texte de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) pour les militants syndicaux, présenté comme la compensation des discriminations dont aurait fait preuve Usinor par le passé.

### **Menace de procès**

Leur indice sera majoré au terme d'un bilan de compétences, et la direction des affaires sociales s'assurera, au cours d'un entretien individuel annuel, de la bonne application. Usinor, cependant, ne s'était pas montré sourd à cette question, puisqu'il avait rédigé un projet d'accord de même esprit dans les années 1990. Mais, à l'époque, la CGT n'avait pas signé.

avec l'aimable autorisation de Christian Robischon